

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE
jeudi 11 mars 2021

Le conseil d'école s'est tenu en visioconférence.

Etaient présents :

Mme LAIGLE, **directrice de l'école**

Enseignants : Mmes SEJOURNE, DURIN, JEHANNEUF, BOTURYN, FOURNIER, M SASSIGNEUX

Mairie : Mme POCHEZ, conseillère municipale

Mme FABRY, conseillère municipale

Invités : M VIRENQUE du service scolaire

ALAE : Mmes GUIGUE, BEYRAUD

Parents d'élèves élus : Mme RAPPASSE(ALPE), Mme BEAUVAL (ALPE), Mme LADOIS (ALPE), Mme VAN CAPPELLEN (ALPE), Mme LEMAITRE(ALPE)et M MOUNIER (FCPE), M FAURE (FCPE)

EXCUSEES : Mme KHORSI, **Inspectrice de l'EDUCATION NATIONALE**

Mme VALET, **DDEN**

1 COVID 19 / Evolution des règles et rappel de quelques points du Règlement Intérieur

Rappel de l'organisation de l'accueil des élèves

Dans le contexte d'émergence de variants et une situation sanitaire difficile(évolution de la circulation du virus),le protocole sanitaire a été renforcé à compter du 1^{er} février 2021 afin d'accueillir tous les élèves dans l'ensemble des écoles dans des conditions de sécurité strictes et adaptées.

Les principaux changements :

- désormais, l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves en école maternelle conduit à identifier comme contacts à risque tous les élèves de la même classe, ce qui se traduit par la fermeture de la classe.
 - distanciation de 2 m entre les groupes à la cantine
 - aération des locaux renforcée → aération toutes les heures
 - port du masque de « grand public » de catégorie 1 pour les personnels et les élèves à partir du CP
- A compter du 22 février 2021, l'isolement est de 10 jours en cas de covid 19 positif pour les élèves et le personnel.

A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves des groupes différents.

Cas d'un enseignant absent: la situation actuelle fait qu'il est parfois impossible pour l'inspection de l'éducation nationale qui gère les remplacements d'assurer le remplacement d'un enseignant absent parce que le contexte sanitaire mobilise déjà tous les remplaçants.

En cas de non remplacement, pour éviter le brassage des groupes dits « étanches » et donc la répartition des élèves dans les autres classes, il est demandé aux familles de garder leur enfant à la maison quand cela est possible.Les enfants présents seront alors accueillis dans les classes du même groupe.

Sur l'école, deux groupes ont été constitués :

groupe A : les 3 classes de MS/GS et groupe B : les 2 classes de PS et les 2 classes de PS/MS

La distanciation physique ne s'impose pas entre élèves d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos ou les espaces extérieurs.

Depuis novembre, le déroulement de la journée et les activités scolaires ont été organisés de façon à limiter les croisements entre élèves de groupes différents :

→ les récréations restent décalées

→ l'accueil des élèves et la sortie des élèves ont été modifiés :

8h50-9h00 : accueil des élèves des classes de MS/GS à la porte de la salle ALAE

8h50 : accueil des élèves des classes de PS au portail de l'école

8h55 : accueil des élèves des classes de PS/MS au portail de l'école

sortie des élèves à 16h30 et le mercredi 12h00

classe de M SASSIGNEUX : sortie des élèves au portail de la cour

classes de Mmes DURIN et JEHANNEUF : sortie des élèves à la porte de la salle ALAE

classes de Mmes LAIGLE, FOURNIER, SEJOURNE et BOTURYN : sortie des élèves au portail de l'école

Quelques points du Règlement Intérieur sont rappelés: Les élèves doivent être accompagnés par leur(s) parent(s) jusqu'à la porte de la salle ALAE ou le portail de l'école et **remis aux enseignants de service**. Les enfants n'arrivent pas seuls à l'école maternelle. Les horaires doivent être respectés pour le bon déroulement et la sécurité de tous. Les retards ne peuvent être admis car ils perturbent le fonctionnement de l'école. Répétés, ils seront signalés à l'Inspection de l'Education Nationale. Les portes de l'école ne seront pas réouvertes.

Rappel des précautions à prendre avant de conduire son enfant à l'école

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel, par leur vigilance (prise de la température le matin avant de venir à l'école) et leur communication pour toute situation liée au COVID 19 (enfant ou un membre de la famille a le covid 19 ou un des variants ou est susceptible de l'avoir).

Il est rappelé que si un enfant est malade, s'il a de la fièvre à la maison, sa place n'est pas à l'école.

Il faut qu'il soit rétabli pour revenir à l'école. Au retour de l'élève en classe, un écrit sur papier libre est à fournir à l'enseignant de la classe pour l'absence de l'enfant.

Contact à risque et cas confirmé

Si votre enfant présente des symptômes évocateurs de la COVID 19 :

rester à domicile, éviter les contacts et consulter un médecin qui décide de l'opportunité du dépistage.

L'enfant ne peut revenir à l'école que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit, ou si le test est négatif ou à défaut, le retour se fera après 7 jours d'isolement (si disparition des symptômes)

Si votre enfant est identifié comme « contact à risque » covid 19

rester à domicile, éviter les contacts et consulter un médecin et suivre les recommandations de l'Assurance maladie

Un membre du foyer a été testé positivement, l'élève devient cas contact et donc ne se rend pas à l'école. Le retour à l'école se fait après un délai de 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, s'il n'y a pas de symptômes évocateurs du covid 19.

Si c'est le variant sud africain ou brésilien, la notion de cas contact est étendue à toute la classe. Isolement de tous avec test PCR puis second test PCR 7 jours après. Test négatif pour revenir à l'école.

Si votre enfant a la COVID 19

Isolement de 10 jours. L'élève ne doit pas retourner à l'école avant le délai défini par l'Assurance maladie.

2 Suivi des effectifs

Actuellement : 75 PS

57 MS

69 GS

soit 201 élèves

Pour la prochaine rentrée, il est prévu 69 élèves de PS(245 naissances en 2018) ce qui porte l'effectif à 201 élèves, moyenne de 28,71 élèves par classe. L'équipe enseignante attire l'attention sur le fait que l'école dispose de l'effectif le plus important avec l'école du blé en herbe et fait part de son inquiétude sur le nombre d'enfants à accueillir suite à la livraison de nouveaux logements dans le secteur de l'école dans les années à venir :

8 logements rue de la Plaine : semestre 2021

15 logements rue du 11 Nov : début 2022

logements rue du serin : semestre 2021

29 logements chemin des Bastards : fin 2022 2023

243 logements près de l'école : fin 2022 2023

La mairie explique que la plupart des logements sont à des bailleurs privés et il est difficile pour la mairie d'établir un prévisionnel précis. Néanmoins, la mairie ne souhaite pas surcharger l'école qui a déjà un effectif conséquent. Plusieurs logements sont sur des zones « tampons » et les familles seront dirigées sur les écoles où des ouvertures de classe sont prévues. L'école Pagnol devrait faire tampon selon la situation des effectifs pour la rentrée 2021/2022. La carte scolaire risque d'être modifiée.

3 ALAE

Présentation de l'équipe

Des changements ont eu lieu en janvier au niveau de la direction de l'ALAE. Mme GUIGUE Aurore jusque là adjointe est la nouvelle directrice de L'ALAE. Elle est secondée par Mme BEYRAUD Céline. Ces changements ont été annoncés via un affichage mi janvier.

L'effectif des animateurs a été renforcé.

Présentation des projets

- Projet sur les émotions. Création d'un panneau : la météo des émotions où les enfants pourront se positionner en fonction de leur humeur du jour
- Mise en place d'un blog (en attente des identifiants par le LEC) pour améliorer la communication avec les familles
- Photos/ portraits masqués et démasqués pour une meilleure identification des adultes de l'école
- Participation au projet « Valorisation/tri/gaspillage » mis en place sur l'ensemble des écoles + recyclage/où vont les déchets

Les parents d'élèves demandent la réalisation d'un petit organigramme avec tous les adultes de l'école.

4- Travaux et budget Investissement

- Construction d'un 3ème bloc sanitaire et réaménagement des locaux de l'école : réflexion en cours. Extension du côté jardin à prévoir. La directrice sera contactée par la mairie pour connaître les besoins de l'école.

- Aménagement de placards validé pour la salle de classe de M Sassigneux et dans les deux dortoirs des classes de PS. Placards demandés pour ranger le matériel scolaire, il est rappelé que les enseignants manquent de rangement dans les classes. Coût du placard : 4500 euros. Mise en attente du placard dans les dortoirs si extension des locaux (bloc sanitaire) par les dortoirs

- Alarme PPMS intrusion : A ce jour : 1 alarme à Kergomard et 1 alarme à Prévert.

Si l'alarme se déclenche à Prévert, elle ne se déclenche pas systématiquement à Kergomard et inversement . Les enseignants doivent relayer l'alarme. Des travaux sont prévus pour remédier à ce problème : installation aux vacances de printemps d'un relai entre les deux écoles pour entendre l'alarme en même temps sur les deux écoles.

- Réaménagement de la cour prévu en 2022

La structure de jeux est vieillissante et devient dangereuse(glissante par temps pluvieux, utilisation détournée par les élèves de GS ce qui demande une surveillance très très active) L'équipe enseignante demande qu'elle soit retirée et souhaite participer au réaménagement de la cour.

- Informatique : suite à la réunion mairie/directeurs de Plaisance concernant les besoins des écoles en matériel informatique, il a été validé que les classes de GS seraient équipées d'un écran, d'un vidéoprojecteur relié à un ordinateur connecté à internet. Le coût avec le câblage est de 3500 euros par classe.

- portail de l'école et visiophone

Depuis novembre, le portail a été mis en service avec un seul visiophone installé dans le bureau de la direction, ce qui pose d'énormes problèmes de fonctionnement au sein de l'école.

La gestion des arrivées et sorties d'enfants sur le temps scolaire pour des soins d'orthophonie, de psychomotricité...est très compliquée. Les parents, les taxis, les livreurs peuvent parfois attendre longtemps derrière le portail. L'installation d'un second visiophone dans la classe de la direction est prévue aux vacances de printemps.

- porte d'entrée de l'école : depuis novembre, elle ne fonctionne pas. Elle vient d'être réparée.

- demande de brise vues pour les classes côté rue

- demande de pare soleils pour les classes donnant sur le jardin

- rénovation des salles de classe restantes : les 2 classes de PS

- vélos : le « garage » vélo n'est pas très bien placé →étanchéité des groupes à maintenir. A réfléchir avec les parents pour le déplacer.

- Le réfectoire sera repeint aux vacances de printemps.

5-Coopérative scolaire et projets

La photo de classe est prévue le 11 mai en matinée.

Projet de vente de sac en coton(tote bag) avec le dessin des enfants. Le mot a été mis dans le cahier de liaison ce jour.

La coopérative a reçu la somme de 74,05 euros correspondant au recyclage des cartouches et des feutres.

L'association ALPE propose la vente de gâteaux BIJOU au profit de la coopérative scolaire. La livraison se fera sur l'école.

En raison du contexte sanitaire, les sorties restent limitées.Selon l'évolution de la situation, des sorties seront peut-être proposées en fin d'année scolaire.

La mairie donne la possibilité d'utiliser le budget alloué aux transports pour financer des spectacles sur l'école ou des intervenants sur l'école comme un auteur, un conteur....

L'équipe enseignante envisage d'offrir aux enfants un second spectacle et demande à la mairie s'il est possible d'utiliser la salle de l'Onyx pour permettre aux élèves d'assister à ce spectacle, dans le respect du protocole sanitaire et le respect de l'étanchéité des groupes.

La mairie se renseigne sur la faisabilité de cette demande.

Projet de création et d'édition de livre pour pour les classes de MS/GS : il s'agit de créer en classe une histoire ou autre contenu et des illustrations et de les faire imprimer comme un professionnel le ferait. Chaque enfant aura un livre.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de prévoir une visite de l'école élémentaire Prévert d'ici la fin de l'année pour les enfants de GS afin de les préparer au changement d'école. L'équipe enseignante va réfléchir à l'organisation de la visite en respectant le protocole sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

La secrétaire de séance
Chloé DURIN

La directrice de l'école
Nathalie LAIGLE

